

Diagnostic PLU

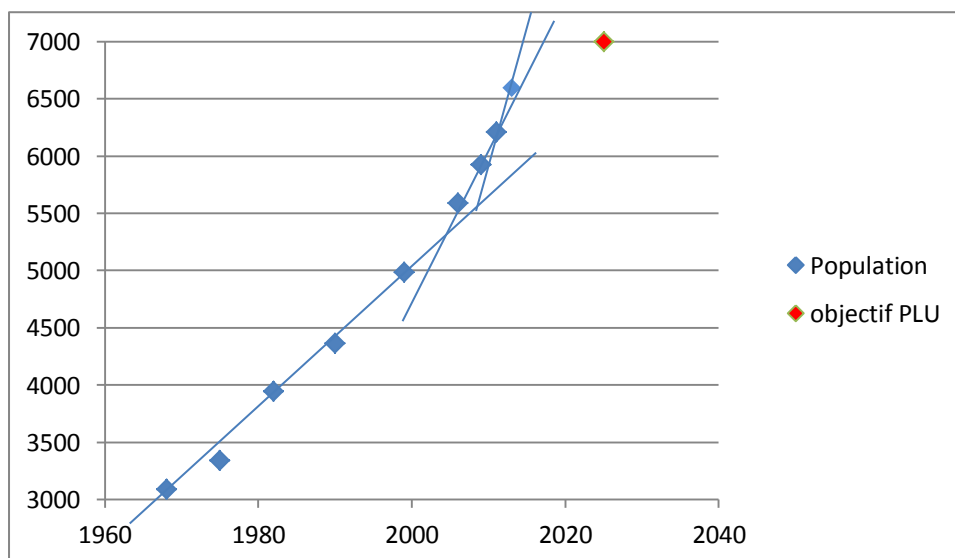
Évolution de la population et de l'habitat à Mallemort

Données INSEE :

Année	Nombre d'habitants	Résidences principales
1968	3090	937
1975	3344	1098
1982	3946	1332
1990	4366	1542
1999	4987	1826
2006	5590	2154
2009	5925	2310
2010	6041	
2011	6208	2435
2013	6596	2607

Nota : pour 2013 le nombre de 2607 résidences principales n'est pas une donnée INSEE mais une donnée DDTM, le nombre de 6596 habitants est une estimation réalisée sur la base de ce nombre de résidences principales en supposant une taille des ménages de 2.53 personnes/logement (voir étude sur la taille des ménages)

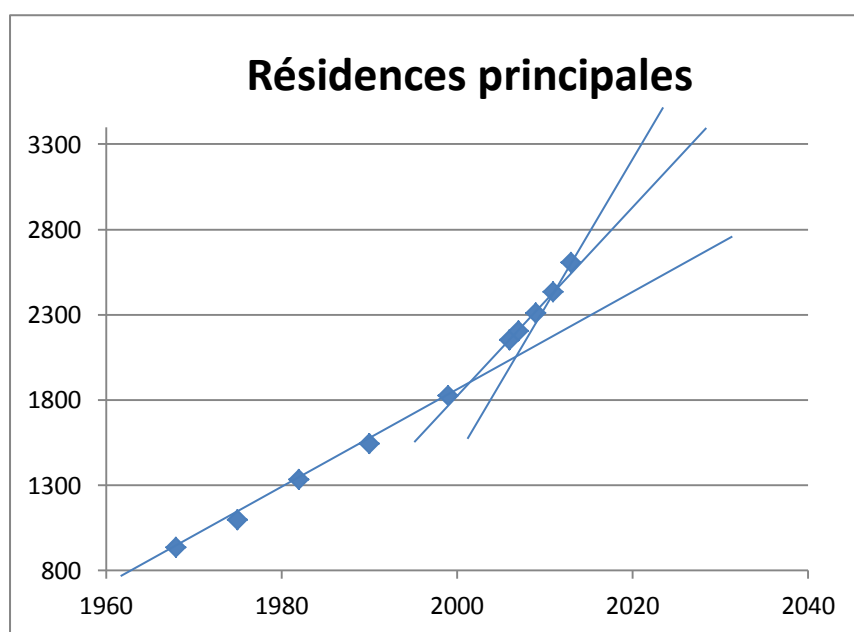
Évolution de la population



L'étude graphique montre une nette accélération de la croissance démographique à partir du milieu des années 2000.

- De la fin des années 1960 jusqu'au début des années 2000 le taux de croissance annuel moyen était de **1.52%**
- Entre 2006 et 2009 ce taux augmente à **1.96%**
- Entre 2009 et 2011 il atteint **2.37%**
- Entre 2011 et 2013, si l'estimation de 5596 habitants en 2013 est confirmée, la croissance atteint **3.08%**
- **La poursuite de cette dynamique conduit à dépasser les 7000 habitants dans la commune en 2015**

Évolution de l'habitat



Contrairement à bien d'autres communes (Pélissanne, Lançon, La Fare, Velaux,...), Mallemort avait suivi jusqu'au début des années 2000 une politique d'urbanisation relativement modérée. De 1968 jusqu'au début des années 2000 le parc immobilier a augmenté à un rythme régulier et raisonnable de **29 résidences principales /an**. Ce choix a évité au village de devenir un village-dortoir.

Sous la pression des aménageurs cette politique a brusquement changé au milieu des années 2000 :

- Entre 2006 et 2009 le parc a augmenté de 52 résidences principales/an
- Entre 2009 et 2011 l'augmentation a été de 62 résidences principales/an
- Entre 2011 et 2013 l'augmentation a été de **86 résidences principales/an**, soit un rythme 3 fois plus important que celui encore observé au début des années 2000 !

Conclusion

Mallemort est devenu un contributeur majeur au phénomène de périurbanisation constaté dans le département. Pour éviter la poursuite de cette dynamique et éviter que notre village ne se transforme définitivement en village-dortoir, le PLU doit impérativement mettre en place les outils qui permettront de résister aux pressions des aménageurs, de maîtriser la croissance démographique et de créer des emplois pour les habitants de la commune.